

## Le vilain Tours n'a pas servi de leçon !



*« Ne juge pas les gens par les erreurs qu'ils ont commises, mais par ce qu'ils ont appris de celles-ci » ! Un proverbe certes à méditer...*

Emotion, désarroi, anxiété, craintes, colère larvée avaient à la fin août 2014 gangréné, dans de nombreuses chaumières ailées, les moments d'attente des retours du Tours national.

Outre les divergences relatives aux conditions de lâcher annoncées par le télétexte, infirmées par un site avec photos à l'appui, le sauvetage d'un pigeon tombé dans un étang par un amateur hollandais perdant dans l'aventure ses lunettes avait par contre donné le tournis. Ces péripéties se soldaient quelques mois plus tard par un envoi au « purgatoire » des organisateurs anversoïses lors de la distribution des nationaux 2015. Sanctionnée, l'« Union Antwerpen » était-elle pour autant le principal coupable dans l'aventure ?

Pour rappel, le lieu de lâcher tourangeaux 2014, très proche d'un aéroport desservant d'importantes villes hors de « L'Hexagone », s'avérait un chemin relativement étroit derrière la gare Saint-Pierre-des-Corps distant à vol d'oiseau de quelques centaines de mètres du centre de Tours. Il ne permettait pas d'accueillir, dans des conditions sécurisantes, les sept tracteurs et leurs semis convoyant pour la circonstance 28.000 pigeons en un endroit en outre réservé pour une compétition sportive nationale française. Faute d'entretien, la végétation avait envahi l'aire de lâcher fréquentée depuis plus de deux lustres par des contingents provinciaux flamands. De véritables écrans de verdure compromettaient les premiers battements d'ailes... En juillet prochain, Tours est repris à trois reprises dans le calendrier de la West-Vlaanderen, un autre lieu de lâcher serait opérationnel selon une source bien informée. Triple défaut de prévoyance avait à l'époque évoqué « Coulon Futé » (voir rubrique « **Potins** » : *Un regard décalé sur le lamentable Tours désopilant*) qui avait stigmatisé, à cette occasion, l'absence de solution de rechange et un manque manifeste de professionnalisme dans le domaine organisationnel.



## Briare... une initiative salubre...

Localité sur la Loire de quelque six mille habitants, Briare est située à 8 kilomètres à l'est et en amont de Gien et à 74 km à l'est d'Orléans. Cette saison, cette cité du Loiret est reprise à cinq dates différentes à l'itinéraire provincial liégeois.

Ainsi ce 16 mai, les amateurs liégeois découvraient, pour la première fois de leur campagne actuelle, Briare, une étape en concurrence directe avec le Vierzon de Derby Hainaut. Dès son arrivée à destination (le 15 à 15h30), le convoyeur du concours provincial se rend d'office



compte de la dangerosité du lieu de lâcher, contacte le responsable belge **René Mathoul**, de Rocourt, pour l'en avertir. Ses propos sont confirmés par le responsable français présent sur le lieu de lâcher.

Adeptes de grand demi-fond, le Rocourtois pensionné qui, dans le passé, exerça en principauté liégeoise deux mandats provinciaux connaissait ainsi une entrée en matière fracassante. Intronisé depuis peu responsable des lâchers relatifs au secteur 1 (Liège) suite à la démission d'Eric Clabots, René Mathoul, actuel membre d'une Chambre colombophile, accepta dans l'urgence la proposition du convoyeur et du responsable français de rechercher dans les environs immédiats un lieu plus adéquat et d'en communiquer les coordonnées. Nanti de ces informations, il les introduisit dans son ordinateur (programme Google Earth) pour se rendre compte de l'endroit proposé qu'il accepte car la sécurité de l'envol était garantie.



Lieu officiel de la fédération : lieu dit « Les Près Gris » (+473825,0 +024406,0)

Source: site RFCB, image Google earth





Lieu finalement choisi pour le lâcher.

Source: Google earth & M. Mathoul

... après l'exemple de Dizy-le-Gros !



Site officiel RFCB du lâcher de Dizy-le-Gros

source : M. Mathoul



Site où se déroula finalement le lâcher de Dizy-le-Gros

source : M. Mathoul

La leçon du Tours national a-t-elle porté ses fruits au niveau national. Apparemment non ! L'exemple de Briare, objet d'un permis de lâcher demandé par la fédération, n'est pas un exemple liégeois isolé car semblable mésaventure s'était passée un mois plus tôt sur l'étape de Dizy-le-Gros en Picardie (département de l'Aisne). « Bis repetita placent ! » en quelque sorte. A Dizy-le-Gros un membre du comité provincial avait accompagné le convoyeur et établi un rapport étayé par des photos.

Personne ne le contredira, le recours à l'informatique est préconisé par le niveau national et le président en particulier qui a notamment recherché des programmes de plus en plus complexes et performants pour « alléger » le travail administratif notamment. Toutefois la simple démarche réalisée par le Rocourtois René Mathoul ne pouvait-elle pas être effectuée par une personne du fédéral chargée de vérifier la validité des lieux de lâcher demandés ? Ne dit-on pas « *Prudence est mère de sûreté* » ? La question est en tout cas posée...

## Epilogue !



La présidente de l'EPR Liège-Namur-Luxembourg, mandataire nationale, a averti par mail le mardi 19 mai les instances nationales des problèmes de sécurité rencontrés sur les deux lieux de lâcher repris à l'itinéraire liégeois en avril et mai. Il lui fut répondu le lendemain par courriel qu'une intervention sera menée auprès de la FCF et dès réception d'avis de confirmation émanant de cette dernière, la liste des coordonnées publiée sur le site fédéral sera adaptée.

Ce dimanche 24 mai, les anciennes coordonnées sont toujours publiées sur le site évoqué. Espérons qu'elles seront modifiées pour le 27 juin, date du prochain Briare. Un mois semble à première vue un délai suffisant.

Apparemment, car si l'on se réfère à un article de « Coulon Futé » de mars dernier (voir rubrique « **A la rencontre de** » : *L'informatique cet outil tant décrié !*), des noms de mandataires hennuyers décédés en 2012 et 2013 sont toujours reprises à ce jour sur le site fédéral comme « personnes-ressources » pour les amateurs francophones rencontrant des difficultés avec des appareils mécaniques ou électroniques.

Apparemment un problème de suivi de dossiers est toujours plausible ! Serait-il causé par un manque de rigueur professionnelle ? Ou par manque de temps suite à des surcharges de travail au cœur de la saison ?